

La population devient de plus en plus vieille : avec quelles conséquences? : Ce qui valait jusque-là doit être repensé

Autor(en): **Tremp, Urs**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Curaviva : revue spécialisée**

Band (Jahr): **6 (2014)**

Heft 4: **Le grand âge : les défis du changement démographique**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-813743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La population devient de plus en plus vieille. Avec quelles conséquences?

Ce qui valait jusque-là doit être repensé

Au cours des prochaines décennies, le grand âge sera un défi pour la société et, partant, pour le politique. Le contrat de générations doit être redéfini et la politique du logement dans les villes repensée.

Urs Tremp

Le 28 mai 2010, à Bâle, la veuve Adelheid Wehrle-Rieger a fermé les yeux pour l'éternité, arrivée au terme d'une longue existence. Elle avait 110 ans. Elle était la dernière personne en Suisse à être née au 19^e siècle, le 19 novembre 1899.

Une vie qui s'étire sur trois siècles ne devrait plus être quelque chose de si extraordinaire pour les enfants nés 100 ans après Adelheid Wehrle. C'est du moins ce que disent les chercheurs dans le domaine de la vieillesse. James Vaupel, directeur de

l'Institut Max-Planck pour la recherche démographique, à Rostock, au nord de l'Allemagne, prévoit que la plupart des enfants nés au tournant des années 2000 en Europe atteindront l'âge de 100 ans et

plus. Et plus de la moitié de tous les enfants qui naissent aujourd'hui en Suisse devraient même arriver jusqu'à 106, voire 110 ans.

Des centenaires par centaines

Cela signifie que l'espérance de vie a doublé en l'espace de huit générations seulement. Au milieu du 19^e siècle, époque à laquelle des statistiques démographiques sont publiées pour la première fois, une demi-douzaine de centenaires vivaient en Suisse. Aujourd'hui, ils sont près de 1'500.

Le grand âge ne répond pas à des règles strictes.



«Plus les personnes âgées seront capables d'organiser leur quotidien fonctionnelles, plus elles permettront de décharger les plus jeunes générations.»

Les raisons de cette longévité sont rapidement énumérées: le bien-être, un mode de vie sain, les progrès de la médecine et un bon système de santé. Toutefois, le grand âge ne répond pas à des règles strictes. Et il n'existe aucune recette pour devenir très vieux. Certes, les scientifiques constatent que les prédispositions génétiques, une conception positive de la vie, un ancrage social et le fait d'être femme sont des facteurs en faveur du grand âge. Mais il y a aussi des gros fumeurs centenaires et des femmes qui continuent de rouspéter du haut de leurs 95 ans. Le monde politique se réfère pourtant aux statistiques et à leur légitimité afin d'élaborer des prévisions et des scénarios. Et pour l'heure, tous ces scénarios vont dans le même sens, peu importe la natalité en Suisse et l'évolution migratoire: le nombre de personnes vivant longtemps va augmenter. Aujourd'hui déjà, les personnes de 80 ans et plus vivant en Suisse représentent 5 % de la population. L'Office fédéral de la statistique prévoit que dans trente ans à peine, un tiers de la population aura plus de 65 ans, dont une bonne partie aura l'espoir d'arriver à 80 ans et au-delà.

Ce vieillissement démographique donne lieu à une société à quatre générations, dont deux à la retraite. L'un des défis auquel la société doit donc faire face est de savoir comment le contrat de générations peut encore fonctionner, compte tenu de ces conditions

cadres nouvelles et inédites. Presque tous les chercheurs dans le domaine de la vieillesse partent de l'idée que ceux que l'on appelle les jeunes retraités auront un rôle important à jouer. «Avec la génération des baby-boomers qui arrivent à la retraite, leur nombre et leur influence politique va considérablement augmenter», affirmait Martin Eling, directeur de l'Institut des assurances de la Haute école de Saint-Gall, à l'occasion d'une manifestation d'Avenir Suisse, l'été dernier. Il recommandait alors de mieux exploiter «le potentiel important de cette génération». Et d'ajouter: «Ces personnes sont encore vaillantes et engagées et peuvent continuer de travailler, par exemple à temps partiel. Leur pouvoir financier représente aussi un potentiel économique croissant considérable.»

Qui va supporter les coûts de l'avenir?

Un nouveau contrat de générations se traduit-il d'abord par un allongement de la vie professionnelle? Les employeurs,

les artisans et les partis bourgeois tendent en effet vers cette voie pour amortir la charge supplémentaire des retraités des baby-boomers. L'acceptation par le peuple, en début d'année, de limiter l'immigration les a confortés dans leur idée. Les syndicats et les partis de gauche luttent naturellement contre une telle solution.

Il conviendrait d'abord de discuter de nouvelles répartitions et de nouveaux impôts avant d'obliger les gens à travailler plus longtemps.

Il est incontestable que le coût des retraites ne pourra bientôt plus être uniquement supporté par la population active. Les réflexions se multiplient pour savoir comment intégrer à l'avenir les jeunes retraités dans le contrat de générations, afin qu'ils contribuent eux aussi au financement du grand âge. On ne peut plus contraindre les personnes très âgées – et là-dessus, tout le monde est d'accord – à travailler (dans un emploi rémunéré ou pour une tâche d'intérêt public). Mais ils peuvent, à leur façon, apporter leur pierre au contrat de générations, affirme le sociologue et spécialiste des questions sur la vieillesse François Höpflinger: «Plus les personnes âgées seront capables de se prendre en charge et d'organiser leur quotidien de façon autonome malgré les difficultés fonctionnelles, plus elles permettront de décharger les plus jeunes générations.» Dans cette perspective, les programmes visant à promouvoir l'autonomie au grand âge peuvent influencer favorablement les relations inter-générationnelles.

Justement, comment encourager l'autonomie des plus âgés? Avant tout par une politique du logement adaptée à la structure de l'âge de la population suisse. Ce sera «l'un des défis majeurs pour les villes et les agglomérations dans les années à venir», affirme le président de l'Union des villes suisses (UVS), Kurt Fluri. Quand les baby-boomers arriveront au grand âge (dans les années 2050), la génération des 80+ en Suisse comptera quelque 700 000 personnes.

De nouvelles formes de logements pour personnes âgées sont donc nécessaires. Tous les professionnels s'accordent à le dire: le home traditionnel est appelé à disparaître dans un avenir proche, au profit de modèles d'habitat pour personnes âgées et très âgées, mieux adaptés aux divers besoins en soins et accompagnement. C'est notamment dans le domaine des logements à des prix abordables qu'il y a urgence. Mais c'est bien là la difficulté: les logements pour personnes âgées appartiennent au cœur des villes et des communes. Or, c'est justement là que le prix du terrain est le plus élevé. La thématique doit donc figurer à l'agenda politique, selon l'UVS, qui a demandé le soutien «moral et financier» de la Confédération pour les villes et les communes dans le domaine de la politique de la vieillesse. ●

Dans trente ans, un tiers de la population aura plus de 65 ans.

Le home traditionnel est appelé à disparaître.

Texte traduit de l'allemand